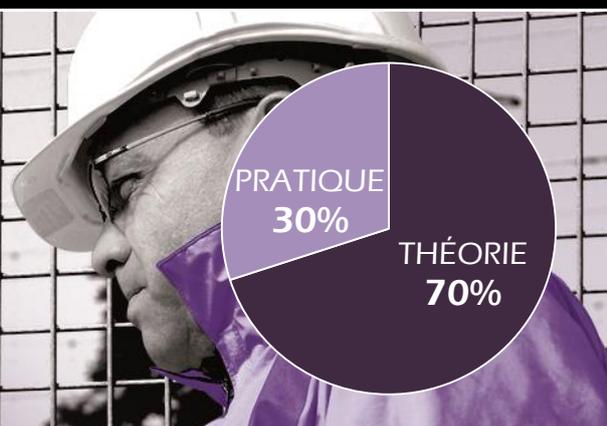




HABILITATION ÉLECTRIQUE – OPÉRATION D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE

FORMATION INITIALE - INDICES B0 / H0 / H0V - CHARGÉ DE CHANTIER / EXÉCUTANT

FORMEZ LE PERSONNEL CHARGÉ D'ENCADRER DES TRAVAUX NON ÉLECTRIQUES



PRATIQUE
30%

THÉORIE
70%



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

Existe aussi en
 E-learning

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel non électricien, encadrant des chantiers d'ordre non électrique dans des environnements électriques, de travailler en sécurité selon les préconisations de la Norme NF C 18-510 de l'Union Technique de l'Électricité.

PUBLIC

Toutes personnes ayant à réaliser ou encadrer des travaux non électriques, dans un environnement électrique.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux d'ordre non électrique.
- Être capable d'assurer la sécurité d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un livret couleur de 64 pages à chaque apprenant.
Cours richement illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



INTERVENANT(S)

Formateur en Prévention des Risques Électriques



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, études de cas, exercices pratiques



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Partie Théorique : Questionnaire à Choix Multiples
Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Être capable de comprendre les Instructions de sécurité

DURÉE

1 jour ½ (10 heures)

EFFECTIFS

Effectif minimum : 1 apprenant
Effectif maximum : 12 apprenants

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

1 jour (7 heures) tous les 3 ans

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation
Avis d'habilitation remis à l'employeur

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles R4544-9 et R4544-10 du Code du Travail
Norme NF C 18-510 de l' U.T.E.

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS





PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 70%

L'habilitation électrique

- Définitions
- Conditions d'habilitation
- Indices et activités correspondantes

Notions élémentaires d'électricité

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

Les différents types d'accidents électriques

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

La protection intégrée à la conception des installations

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

L'évaluation et la prévention des risques

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques

Les domaines de tension, les ouvrages et installations

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

Les zones de l'environnement électrique

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

Les différents acteurs

- Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

Les opérations d'ordre non électrique

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

Les équipements de protection collective

- Les fonctions des différents équipements

Les outils et le matériel de travail

- La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)
- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

Les incidents, accidents et incendies

- Les risques résiduels
- La conduite à tenir
- Les différents moyens d'intervention

L'organisation et la gestion d'un chantier

- La mise en place de la zone de travail
- L'application des instructions de sécurité
- La surveillance d'un chantier

PARTIE PRATIQUE | 30%

Cas concrets

- Mise en situation pratique sur un ouvrage ou une installation type.

